



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pénurie de médicaments

Question au Gouvernement n° 2004

Texte de la question

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

M. le président. La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo.

Mme Agnès Firmin Le Bodo. Madame la ministre des solidarités et de la santé, manquer parfois de médicaments est compréhensible, quoique. Manquer de médicaments si longtemps, si souvent et dans de telles proportions est, en revanche, inacceptable. Il est urgent que les autorités s'emparent de ce grave problème de santé publique !

Entre 2016 et 2017, le nombre de médicaments en rupture de stock a progressé de plus de 30 %. En 2016, les pharmaciens ont effectué 405 signalements, et plus de 530 en 2017. Depuis le début de l'année, le phénomène n'a fait que s'amplifier, le manque de corticoïdes constituant le point d'orgue de cette pénurie. La semaine dernière, plus aucun corticoïde n'était disponible en France pendant plusieurs jours !

En 2018, le rapport d'information du sénateur Jean-Pierre Decool avait déjà mis en évidence un problème de durée d'attente des produits pouvant aller jusqu'à trois mois, tant pour les médicaments « courants » que pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur et les vaccins. Depuis, le phénomène s'est aggravé et il est grand temps d'agir.

Plusieurs facteurs de cette pénurie sont pointés du doigt, notamment la mondialisation des chaînes de production, la vente des médicaments dans des pays où leur prix de vente est beaucoup plus avantageux qu'en France – ce qui pose d'ailleurs le problème du prix de vente du médicament dans notre pays –, la modification des autorisations de mise sur le marché, la production à flux tendus, l'absence d'anticipation de l'augmentation des volumes et le manque de matières premières.

M. Patrick Hetzel. C'est un vrai problème !

Mme Agnès Firmin Le Bodo. Il est urgent de lancer une politique ambitieuse et constructive de lutte contre les pénuries de médicaments. Le problème, devenu chronique, risque en effet de ne plus se résorber.

Madame la ministre, les causes de ce problème étant multiples, les solutions devront l'être également. Quelles propositions comptez-vous faire pour assurer la sécurité des patients ? Quels moyens légaux provisoires pouvez-vous offrir aux pharmaciens ?

Quid de l'obligation d'une information donnée en continu par des laboratoires ? Et quels moyens entendez-vous accorder à l'Agence nationale de sécurité du médicament pour en faire le chef de file de cette politique ?

Pensez-vous, enfin, madame la ministre, que, par-delà ce phénomène, ce soit la question de la souveraineté sanitaire de la France qui se pose ? (Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir et LR. – M. Jean-Paul Lecoq applaudit également.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, vous avez raison : un problème de pénurie des médicaments existe dans notre pays. Plus d'un Français sur quatre affirme avoir eu du mal à acheter un médicament courant.

M. Patrick Hetzel. Les médecins alertent de plus en plus à ce sujet !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Entre 2008 et 2018, près de vingt fois plus de pénuries ont été signalées. Vous l'avez indiqué, les causes de ces pénuries sont variées, et elles concernent aussi bien les vaccins que les antibiotiques, les antiparkinsoniens ou les anticancéreux. Nous avons besoin d'un plan ambitieux de lutte contre ces pénuries.

M. Patrick Hetzel. Il faut agir vite et fort !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Les professionnels permettent souvent aux médicaments de pallier cette pénurie pendant une durée limitée, mais cette situation et les sollicitations légitimes des Français et de ces mêmes professionnels m'ont amenée à élaborer un plan d'action concret et opérationnel, nourri par les propositions des acteurs, les rapports et les suggestions des associations de malades. Ce plan est en cours de finalisation et il devrait être présenté d'ici à la fin du mois de juin. Il se décline selon trois axes.

D'abord, un axe qui concerne l'information, tant du public que des professionnels, afin que tous aient connaissance des risques de rupture mais aussi des moyens de les pallier.

Ensuite, un axe visant à lutter contre les pénuries par des actions sur la totalité du circuit de la production des médicaments. Nous disposons désormais d'un arsenal juridique solide...

M. Patrick Hetzel. Il n'est pas mis en œuvre ! Il faut être plus coercitif !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...qui s'est considérablement renforcé ces dernières années avec le plan de gestion des pénuries. J'ai également fixé des objectifs à l'Agence nationale de sécurité des médicaments dans le cadre de son contrat d'objectif et de gestion avec l'État, afin qu'elle soit le chef de file de la lutte contre les ruptures de stock.

Enfin, le troisième axe doit renforcer la coordination, non seulement au niveau national, mais aussi à l'échelon européen. Le problème est mondial, et nous avons besoin de réponses coordonnées entre tous nos pays voisins partenaires.

Je ferai de la lutte contre les pénuries de médicaments ma priorité dans les prochains mois. Vous pouvez compter sur mon entière détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2004

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2019](#)